

Rwanda : Victoire Ingabiré boycotte son procès

Voice of America, 19 Avril 2012 Victoire Ingabiré, leader de l'opposition emprisonnée et accusée de terrorisme et de génocide de 1994, s'est retirée de son propre procès, disant qu'elle n'a plus confiance dans le système judiciaire du pays, et elle a demandé à ses avocats de ne pas se présenter, eux non plus, au tribunal. Selon une source jointe par téléphone à Kigali, Victoire Ingabiré s'est plainte spécifiquement d'une tentative d'intimidation du parquet.

Mercredi dernier, un ancien porte-porte rebelle rwandais, Michel Habimana, qui purge actuellement une peine de prison à vie pour crimes de génocide, a contredit dans son témoignage une bonne partie de ce que soutenait le procureur. Après ce témoignage, Habimana a été interrogé par les autorités sur des notes trouvées dans sa cellule, et relatives à son témoignage. Ce qui a provoqué de nouvelles critiques de la part des défenseurs des droits de l'homme qui disent que le système judiciaire rwandais n'est ni juste, ni indépendant. Le tribunal précise qu'il ne peut pas forcer Mme Ingabiré à participer au procès, et qu'un avocat sera désigné d'office pour la représenter.